Département de l'Indre et Loire

# Plan Local d'Urbanisme

## COMMUNE DE CUSSAY

### 5 - ZONAGE

**le Bourg**

**DOSSIER D'APPROBATION**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juin 2018

le Maire

Echelle : 1/2 000

ACTIFLOR

**LEGENDE**

**ZONAGE :**

- Zone urbaine ancienne du bourg
- Zone urbaine d'extension du bourg
- Zone urbaine de hameaux et leurs extensions
- Zone urbaine à vocation d'activités
- Zone urbaine dédiée aux équipements publics
- Zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
- Zone à urbaniser à long terme à vocation principale d'habitat
- Zone agricole
- Secteur non constructible de la zone agricole
- Secteur réservé aux activités commerciales liées à l'agriculture
- Secteur présentant un risque d'effondrement lié à la présence cavités
- Zone naturelle
- Secteur permettant les activités liées aux loisirs
- Secteur occupé par des jardins et vergers
- Tronçon de la RD31 où la marge de recul est de 6m minimum
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Bande non constructible de 20m de large le long de la RD 31

Bâtiments susceptibles de changer de destination en application de l'article L 151-11 du code de l'urbanisme :

- à destination d'habitation
- à destination :
  - d'équipements d'intérêt collectif et services publics (établissements d'enseignement)
  - d'autre activités des secteurs secondaire et tertiaire (entrepôts)

Elément de patrimoine protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

**ELEMENTS D'INFORMATION:**

- Cimetière
- Bâtiment agricole
- Construction non inscrite au cadastre (relevé non exhaustif, implantation approximative)
- Réseau hydrographique

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES :**

- ER n° 1 : Réhabilitation de la station d'épuration - surface : 3000 m²
- ER n° 2 : Elargissement de la voie (chemin des Janelleries) - surface : 871m²
- ER n° 3 : Accès au secteur des Patelleries - surface : 201m²
- ER n° 4 : Complément d'un espace communal (lavoir, four à pain); accès aux terrains de l'entreprise DURAND.- surface : 527m²
- ER n° 5 : Futur accès au secteur de la Relandière - surface : 195m²
- ER n° 6 : Collecte des eaux usées - surface : 176 m²

**LISTE DES ELEMENTS DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE PROTEGES AU TITRE DE L'ARTICLE L 151-19 DU CODE DE L'URBANISME :**

- 1 : lavoir
- 2 : lavoir
- 3 : maisonnette
- 4 : loge de vigne
- 5 : loge de vigne
- 6 : four à pain
- 7 : lavoir

NORD

O E

S